



Soulte et credit impot pour acquisition d un bien immobilier

Par **babylone**, le **05/09/2009** à **19:38**

Bonjour,

Bonjour,

J'avais acheté avec mon ex compagne (Union libre) un pavillon en indivision (50/50) en 1999.

Suite à notre séparation j'ai racheté sa part en sept 2008.

Pour cela j'ai du reprendre un nouveau credit dans une nouvelle banque.

Il a été utilisé pour solder l'ancien crédit qui était à nos deux noms et financer la soulte.

A cette date je suis devenu le seul propriétaire de la maison.

Puis-je bénéficier du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt ?

Je reste à votre disposition si vous souhaitez plus de renseignements.

Merci d'avance de vos réponses.

Cordialement,